



Commune de
PERROY

Commune de Perroy

Commission Gestion-Finances

Perroy, le 29 septembre 2025

Conseil Communal de Perroy du 9 octobre 2025

Rapport de la Commission Gestion-Finances – Préavis No 05/2025 -Reconduction du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN).

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission Gestion-Finances, composée de Madame Mireille Gaillard et Messieurs Charly Muller, Walter Bietry, Fabrice Strevens, Julien Gaillard, Stéphane Bettems, Philippe Achard et Christophe Jaccoud, s'est réunie les 1^{er} et 8 septembre 2025 afin d'étudier l'objet soumis à notre Conseil.

La commission Gestion-Finances doit se prononcer sur la capacité financière de notre Commune à reconduire le dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise.

Nous avons rencontré la Municipalité le 8 septembre et MM Didier Blanchard et Jörg Dreier ont répondu à nos questions. Nous les remercions vivement pour toutes les informations fournies.

Impacts financiers

Depuis 2017 la participation financière de Perroy au DISREN est, à ce jour, de l'ordre de CHF 314'000.-

Pour la même période, les investissements dont Perroy a bénéficié directement (pistes cyclables, arrêts de bus) et indirectement (notamment la Maison du Vin) est de l'ordre de CHF 296'000.-

L'écart de CHF 18'000.- entre la participation au DISREN et les investissements dont Perroy a bénéficié est minimal sur la période.

En cas de retrait de Perroy du fond solidaire, les pénalités financières s'élèveraient à environ CHF 102'000.- et nous ne bénéficierions plus d'aucun soutien pour les futurs projets perrolans.

Projets futurs concernant directement Perroy

- Requalification de la RC1 – Tronçon Rolle – Allaman
- Centre culturel et sportif
- Piscine – A ce stade il n'a pas été décidé si cela sera du ressort de DISREN.

Avantages

La participation au DISREN permet d'avoir un mécanisme pour des projets régionaux profitables aux habitants de Perroy. Elle permet aussi l'accès plus facilement aux fonds dédiés par la Confédération et le Canton.

Directive d'application des modalités DISREN

Il est à noter que la nouvelle directive ne prévoit plus de date de révision (le dernier définissait la période 2020-2025). La directive est considérée comme un projet abouti, mais des modifications pourront être suggérées par les délégués des communes.

Conclusion :

Malgré la situation financière délicate de Perroy (déficit en 2024 et budget 2025 affichant un excédent de charge de CHF 633'000), mais tenant compte que le DISREN est un projet de développement régional et solidaire, la commission de Gestion-Finances vous propose d'accepter le préavis no 05/2025 – Reconduction du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) tel que présenté.

Au nom de la commission Gestion-Finances : Mireille Gaillard, Charly Müller, Fabrice Streven, Walter Bietry, Stéphane Bettems, Julien Gaillard, Philippe Achard, Christophe Jaccoud.

La Présidente :
Mireille Gaillard

Le Rapporteur
Christophe Jaccoud